



Commune de BERTRANGE

## AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **la société BOUVY s.a., au nom et pour le compte de Monsieur Marcel LEESCH**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, 2 Cité Millewee.

Bertrange, le 22 novembre 2024



Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 22 novembre 2024.

Bertrange, le 22 novembre 2024



Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire